



LOI DE FINANCES 2020

Journée des financiers 10 Janvier 2020

Loi de finances 2020 publiée au JO du 29 Décembre 2019

Les principales dispositions qui intéressent le logement social parmi les 280 articles de la LFI 2020 :

- Le PTZ est prolongé dans le neuf jusqu'au 31/12/2021 sur tout le territoire. Art 135
- Ouverture du PSLA dans l'ancien avec exonération de TFPB (sur délibération). Possibilité de recourir au PTZ à la levée d'option. Obligation de travaux incombant au maître d'ouvrage initial et non pas à l'acquéreur final. Un texte d'application reste en attente. Art 25
- L'exonération de taxation des plus values réalisées lors de la cession à titre onéreux de biens immobiliers bâtis ou non bâtis à un organisme de logement social est prolongée jusqu'au 31/12/2022. Art 107
- Eligibilité des acquéreurs en BRS au prêt PAS et fiscalité réduite sur la cession d'un terrain ou d'un bien immobilier à un OFS. Art 156
- Aide à l'accession pour les bénéficiaires en outre mer . Art 209
- Censure du conseil constitutionnel sur l'article 226 : souscription des titres participatifs des OLS par les collectivités

Loi de finances 2020 publiée au JO du 29 Décembre 2019

Les principales dispositions qui intéressent le logement social :

- Fin de l'exonération d'IS pour le lotissement , les Zac , opérations de RU. Art 30
- Le dispositif fiscal « Denormandie dans l'ancien » est élargi à compter du 1er janvier 2020 au territoire de toute la commune concernée et non pas seulement de son « centre. Art 115
- Expérimentation du dézonage en Pinel sur le territoire de la Bretagne , soumis à un arrêté du Préfet de région. Art 164. A partir du 1 er janvier 2021, le Pinel ne concernera que le logement collectif neuf ou acquis en VEFA. Art 161
- Suppression de la taxation des plus values de cession des logements locatifs sociaux .Art 22.
- Prise en charge par Action Logement d'une partie des contributions des bailleurs à la CGLLS, via le FNAP (300 M€) . Art 221 et prélèvement supplémentaire de 500 M€ sur ALS. (art 226)
- Modification du champ d'application du taux réduit de tva réduit et de la TFBP .

Fiscalité : Intervention de Pascale Loiseau – Responsable du département Fiscalité de l'USH